



CHAMPIONNAT DE GROUPE 300m - 2017

Instructions pour la finale cantonale

Composition des groupes

Si, par rapport à la finale de district la composition du groupe change, la liste nominative de celle-ci sera transmise au responsable cantonale par e-mail ou par courrier **jusqu'au mercredi 24 mai 2017, 19.00**

Nouveau : Dès cette année il est possible d'effectuer les mutations online sur le site de la SCTF. Le lien direct est : <http://www.sctf.ch/300m.html>

Finance d'inscription

CHF 50.- par groupe participant à la finale (+ les munitions), à payer sur place.

Munitions

Les munitions pour la finale cantonale sont organisées par la SCTF et sont distribuées sur place.

Seules les munitions d'ordonnance distribuées par la SCTF sont autorisées.
Chaque groupe payera les munitions lors du tirage au sort de la cible.

Le prix des munitions par groupe est le suivant :

	Qualification (1er tour)	Finale (2ème tour)
Cat. A	CHF 45.-	CHF 40.-
Cat. D	CHF 40.-	CHF 35.-
Cat. E	CHF 40.-	CHF 35.-

Sécurité

Chaque chef de groupe est responsable de la manipulation correcte des armes par les membres de son groupe. Il effectuera le contrôle du retrait des cartouches chez chaque tireur de son groupe, après que ce dernier ait terminé son programme de tir.

SOCIETE CANTONALE DES TIREURS FRIBOURGEOIS

